

Journal de bord 19 mars 2020

La Ville d'Orange maintient en alerte ses services en respectant scrupuleusement les règles sanitaires. C'est pourquoi 80% des fonctionnaires de la collectivité sont actuellement en télétravail, tandis que les services de terrain sont maintenus en effectifs réduits du fait du confinement.

Ce journal quotidien a pour objectif de vous informer de l'implication de la Ville pour favoriser la continuité des services publics autant que cela est possible, mais aussi de son action auprès des autres collectivités ou organismes sollicitant l'aide municipale.

Depuis hier, la Ville d'Orange est déjà intervenue sur de multiples fronts pour mettre en place une permanence téléphonique et technique afin de répondre au mieux aux besoins des habitants, et ce dans un contexte d'urgence sans cesse mouvant.

Voici quelques exemples des actions menées au quotidien en relation directe avec les mesures de confinement justifiées pour limiter la contagion du Covid-19 :

- Des attestations de déplacement dérogatoires sont régulièrement imprimées et mises à disposition devant la porte de l'Hôtel de Ville.**
- Une circulaire du CCAS a été rédigée et routée pour expliquer à nos seniors et aux personnes vulnérables la veille de l'action sociale communale, notamment concernant les aides à domicile et le portage de repas, ainsi que la distribution du courrier aux sans domiciles fixes.**
- Les affaires scolaires en lien étroit avec l'Education nationale assurent l'accueil et l'enseignement des enfants des personnels soignants mobilisés, conformément aux directives ministérielles. La crèche municipale est aussi réquisitionnée dans le cadre de cette mission pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans.**
- Commune prévoyante, la Ville d'Orange a été contactée pour alimenter en masques et en gel hydroalcoolique les institutions et les professionnels de santé en rupture. Ainsi nous avons pu répondre à une demande de l'Agence Régionale de Santé et de La Poste, mais nos capacités sont désormais cantonnées aux besoins municipaux.**
- En contact permanent avec le Centre hospitalier d'Orange, la Ville agit en synergie avec les besoins logistiques et les demandes de la direction.**
- Conformément aux nouvelles directives préfectorales et à la demande du Maire, les services étudient la possibilité d'un retour du marché du jeudi exclusivement réservé aux produits alimentaires avec un placement permettant le respect des distances de sécurité et des règles sanitaires. Cette nouvelle disposition sera soumise au visa préfectoral avant mise en application.**

